



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 18 septembre 2012 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^c Suzanne Ouellet, greffier et Sylvie Lirette, assistant-greffier ainsi que Claude Alain, Jean Audet, Roger Archambault, Luc Bard, André Bonneau, Yannick Bouchard, Luc Bouvier, Louis Cabral, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Lucie Gagnon, Marc Gohier, Mario Harel, Marco Lalonde, Marie-Claude Martel, Martin Potvin, Alain Renaud et Gilles Sabourin.

Sont absents, monsieur et madame le conseiller-ère Pierre Phillion et Sylvie Goneau.

CAUP20120918-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h 30 – Discussion sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 18 septembre 2012.

Les membres du conseil acceptent l'ajout des items suivants :

- 29.1** **Projet numéro 12140** - Modifications à la réglementation du stationnement - Rue du Tartan - District électoral de Deschênes - Alain Riel
- 29.2** **Projet numéro 12394** - Avis de présentation - Règlement numéro 61-19-2012 modifiant le règlement numéro 61-2006 dans le but de réviser la tarification relative aux actions à l'intérieur des emprises de rues sur le territoire de la ville de Gatineau
- 29.3** **Projet numéro 12641** - Demande de prolongation de délai pour l'adoption des règlements de concordance suivant l'entrée en vigueur du Règlement numéro 700-25-2012 modifiant le Règlement numéro 700 relatif au schéma d'aménagement et de développement dans le but d'inscrire une disposition visant à permettre des travaux et des constructions en zone inondable à risque élevé (récurrence 0-20 ans) afin de réaliser le projet de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, entre le boulevard Gréber et la rue Saint-Louis - District électoral de Pointe-Gatineau - Luc Angers
- 29.4** **Projet numéro 12420** - Avis de présentation - Règlement numéro 719-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 2 640 000 \$ pour financer la participation de la Ville de Gatineau au programme AccèsLogis Québec 2012
- 29.5** **Projet numéro 12695** - Proclamation - La journée nationale de l'arbre - 26 septembre 2012
- 29.6** **Projet numéro** --> **CES** – Autorisation trésorier – Aménagement des parcs des Spiritains, du Drakkar, des Vieux-Moulins et Claude-Rioux – Districts électoraux d'Aylmer, de Lucerne, de Limbour et de la Rivière-Blanche – Stefan Psenak, André Laframboise, Nicole Champagne et Yvon Boucher

CAUP20120918-P2 QUAI DES ARTISTES – RECOMMANDATIONS – DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU – LUC ANGERS

14 h 05 – Madame Lucie Gagnon, accompagnée de messieurs André Lambert et Alain Renaud, présente les différentes options touchant la réhabilitation du Quai des artistes.

Option 1

Démolition et soutènement de la rue, incluant un nouvel accès aux petites embarcations – 600 000 \$.

Option 2

Quai pour petites embarcations – 800 000 \$.

Option 3

Quai pour bateaux de croisières – 1 000 000 \$.

Les avantages et les désavantages de chacune des options sont soumis aux membres du conseil.

L'option 3 est recommandée par le service. À cette fin, deux alternatives sont possibles afin de permettre la réalisation de l'option 3.

Option 3a) Location à long terme des droits d'amarrage.

Option 3b) Vente du Quai.

Les avantages et désavantages de chacune de ces options sont soumis par l'administration.

L'option 3a) est recommandée et un échéancier de réalisation est présenté.

Monsieur le conseiller André Laframboise quitte son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-GBI-2012-011

Mandater le Service des infrastructures à procéder aux travaux de réhabilitation des infrastructures du Quai pour l'amarrage de bateaux de croisière, incluant le soutènement de la rue Jacques-Cartier.

La recommandation **CP-GBI-2012-011** est acceptée à l'unanimité.

CP-GBI-2012-012

Autoriser le trésorier à puiser un montant de 1 000 000 \$, dont 300 000 \$ à même le PTI 2007 et 700 000 \$ à même le pro forma du PTI 2012, puisé à même le surplus accumulé non affecté et à effectuer les écritures comptables requises.

La recommandation **CP-GBI-2012-012** est acceptée à l'unanimité.

CP-GBI-2012-013

Mandater le Service de la gestion des biens immobiliers à procéder, dans les meilleurs délais, par appel de propositions public à la location des droits d'amarrage au Quai des artistes pour une durée de trente ans, sans option de renouvellement.

La recommandation **CP-GBI-2012-013** est en suspens.

Mandater le Service de la gestion des biens immobiliers à procéder à l'octroi d'un nouveau bail à Croisières de l'Outaouais pour la saison estivale 2013.

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Angers
Appuyé par monsieur le conseiller Maxime Tremblay

d'amender la recommandation **CP-GBI-2012-014** par le remplacement des mots « pour la saison estivale 2013 » par « jusqu'en octobre 2014 ».

Un tour de table est fait sur cet amendement :

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Stefan Psenak	M. Alain Riel	M. André Laframboise
M. Maxime Tremblay	M. Patrice Martin	M. Pierre Phillion
M ^{me} Mireille Apollon	M ^{me} Denise Laferrière	M ^{me} Sylvie Goneau
M. Luc Anger	M ^{me} Nicole Champagne	
M. Joseph De Sylva	M. Denis Tassé	
M. Stéphane Lauzon	M ^{me} Patsy Bouthillette	
M. Yvon Boucher		
M. Luc Montreuil		
M. Maxime Pedneaud-Jobin		

L'amendement est accepté sur division.

Le caucus préparatoire est suspendu à 15 h 45 afin de discuter du dossier à huis clos.